

le guide

lemanpass
nos voyages sans frontière

1.

Où puis-je circuler avec mon titre de transport ?

Le périmètre géographique Léman Pass est délimité par zones, indiquées sur le plan au verso. Retrouvez le plan de zones sur : lemanpass.com/plans

Simple parcours ou zone urbaine ?

Lorsque vous achetez votre titre de transport, vous avez le choix entre un simple parcours (un lieu de départ vers un lieu d'arrivée), et un trajet combiné à une ou plusieurs zones tarifaires, au sein desquelles vous circulez librement.

Voici un exemple :

lieu de départ, Annecy → vers la zone 10 (Zone 10 = ensemble du canton de Genève).

Retrouvez toutes les combinaisons possibles de voyages ci-dessous :

9 autorités organisatrices

 ge.ch	 auvergnerhonealpes.fr
 annemasse-agglo.fr	 grandannecy.fr
 thononagglo.fr	 cc-genevois.fr
 cc-peva.fr	 valserhone.fr

lemanpass.com

15.12.2024 - V7 - 57.17

Léman Pass, qu'est-ce que c'est ?

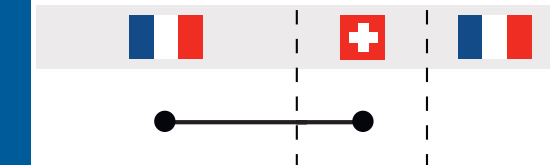
Léman Pass est un assortiment de titres de transport transfrontaliers qui vous permet de voyager entre les cantons de Genève et Vaud et les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie grâce aux réseaux de 17 opérateurs suisses et français.

Vous pouvez ainsi vous déplacer dans les trains, trams, bus, autocars, bateaux Mouettes et sur les 230 km de lignes du Léman Express desservant 45 gares françaises et suisses.

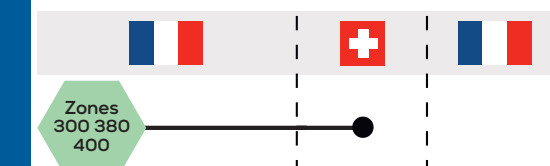
Les territoires français desservis par les transports publics urbains limitrophes à la zone 10 unireso et ceux couvrant les régions d'Annecy, Thonon/Evian et Valserhône forment des zones tarifaires qui sont intégrées dans Léman Pass. Cela vous permet d'effectuer un voyage transfrontalier de bout en bout avec un seul et même titre.



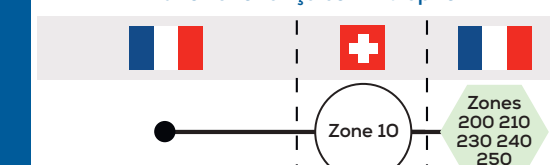
Un parcours en France + un parcours en Suisse



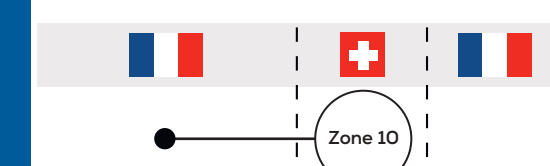
Une zone française + un parcours en France + un parcours en Suisse



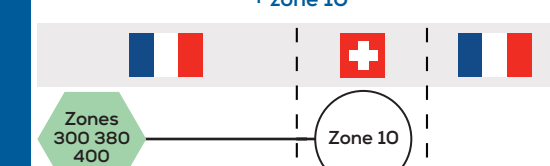
Un parcours en France + zone 10 + une zone française limitrophe



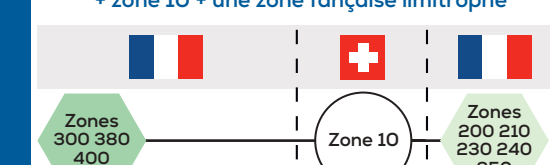
Un parcours en France + zone 10



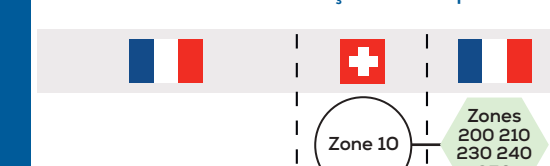
Une zone française + un parcours en France + zone 10



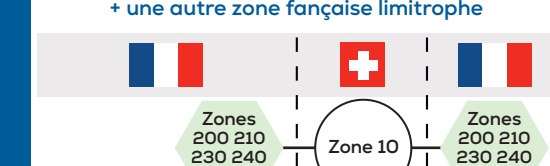
Une zone française + un parcours en France + zone 10 + une zone française limitrophe



Zone 10 + une zone française limitrophe



Une zone française limitrophe + zone 10 + une autre zone française limitrophe



3.

Quelles sont les catégories de tarifs par tranche d'âge ?

Gratuit jusqu'à 5 ans inclus, si l'enfant voyage avec un adulte détenteur d'un titre de Léman Pass valable.

Billet

Jeune de 6 à 15 ans inclus
Adulte dès 16 ans

Abonnement

Enfant/Jeune de 6 à 25 ans inclus
Adulte dès 26 ans



2.

Quels titres de transport puis-je acquérir ?

Léman Pass vous propose des titres adaptés à vos habitudes de trajets : billets, cartes journalières, cartes 5 jours, abonnements mensuels, annuels ou annuels mensualisés, transport de vélos et animaux de compagnie.

Ces titres peuvent être achetés dans les agences, aux distributeurs automatiques, sur les applications et shops en ligne des opérateurs de transport Léman Pass en France et en Suisse.

lemanpass.com/points-de-vente



5.

Combien coûte mon titre de transport ?

Le tarif du titre de transport est calculé en fonction des kilomètres parcourus en train ou bus interurbain et/ou des zones urbaines sélectionnées. Ci-dessous quelques exemples de tarifs :

LÉMAN PASS avec parcours en Léman Express	COMBINAISONS	Abonnement 2 ^e classe ADULTE			
		MENSUEL		ANNUEL	
		CHF	EUR	CHF	EUR
Annecy	Parcours Léman Express + zone 10	237.80	245.20	2 240.20	2 309.50
	Zone 380 + Parcours Léman Express + zone 10	281.00	289.70	2 594.30	2 674.50
Saint-Gervais-les-Bains	Parcours Léman Express + zone 10	251.60	259.40	2 384.60	2 458.30
Thonon-les-Bains	Parcours Léman Express + zone 10	188.60	194.60	1 723.40	1 776.70
	Zone 300 + Parcours Léman Express + zone 10	213.10	219.70	1 967.90	2 028.70
Bellegarde	Parcours Léman Express + zone 10	150.60	155.20	1 346.30	1 387.90
	Zone 400 + Parcours Léman Express + zone 10	158.40	163.20	1 423.90	1 467.90

LÉMAN PASS Multizones	COMBINAISONS DE ZONES	MENSUEL		ANNUEL	
		CHF	EUR	CHF	EUR
		Zone 10 + zone 200 (Veigy)	103.00	106.20	796.90
Zone 10 + zone 210 (Annemasse)	113.70	117.20	936.50	965.50	
Zone 10 + zone 230 (Saint-Julien)	103.00	106.20	796.90	821.50	
Zone 10 + zone 240 (Challes)	103.00	106.20	796.90	821.50	
Zone 10 + zone 250 (Gex)	103.00	106.20	796.90	821.50	
Multizones 10 + 210 + 250	146.70	151.20	1 233.40	1 271.50	
Multizones 10 + 230 + 250	136.00	140.20	1 093.80	1 127.50	

LÉMAN PASS avec parcours en bus interurbains	COMBINAISONS	MENSUEL		ANNUEL	
		CHF	EUR	CHF	EUR
		Douvaine	Parcours bus 271 + zone 10	145.00	149.50
Excenevex	Parcours Bus 271 + zone 10	172.70	178.00	1 559.00	1 607.20
Fillière P+R	Parcours Bus 272 + zone 10	209.70	216.20	1 896.20	1 955.50
Sallanches, Mont-Blanc	Parcours Bus 274 + zone 10	322.20	332.20	2 789.20	2 875.50

LÉMAN PASS Billet complémentaire utilisé conjointement avec un titre de transport valable	BILLET DURÉE VALIDITÉ 90 MINUTES 2 ^e CLASSE ADULTE				
	ZONES	CHF		EUR	
		Zones 210	1.70	1.70	1.70
Zones 200, 230, 240 ou 250	1.60	1.60	1.60	1.60	



Vous souhaitez connaître le prix de votre voyage ? Scannez le QRCode ou rendez-vous sur lemanpass.com

7.

Avez-vous des questions sur Léman Pass ?

N'hésitez pas à consulter notre page questions-réponses. Vous trouverez toutes les réponses à vos questions sur FAQ. lemanpass.com/faq



4.

Sous quelle forme puis-je acquérir mon titre de transport ?

Billets imprimés délivrés en agences ou aux distributeurs automatiques E-Tickets

Billets par SMS

En Suisse, les abonnements sont chargés sur la carte SwissPass

En France, les abonnements sont chargés sur la carte Oûra



6.

Billet complémentaire

Le billet Léman Pass complémentaire permet de compléter un billet ou un abonnement valable (ex. unireso) pour continuer de voyager dans une zone limitrophe suisse ou française (voir plan des zones). Il ne peut être utilisé que conjointement avec un titre de transport valable dans une zone du déplacement.

